

- 12- Autres sujets : - Projet de regroupement de l'O.M.H. de Percé, de Sainte-Thérèse-de-Gaspé, de Grande-Rivière, de Port-Daniel – Gascons et de Chandler
- Demande de l'O.T.J. : Aide pour redresser le grillage de la patinoire
- Demande de participation financière – Courant culturel spectacle classique

13- Période de questions

14- Clôture de la session

2025-07-122

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 10 ET 23 JUIN 2025

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte le procès-verbal du 10 et 23 juin 2025 tels que rédigés.

2025-07-123

CORRESPONDANCE

Le maire informe les membres du conseil municipal de la correspondance reçue au mois de juin 2025.

2025-07-124

LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS, DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement 2007-254) et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois de juin 2025 ;

QUE le conseil municipal prend acte du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois de juin 2025.

2025-07-125

APPROBATION DE LA CONCILIATION BANCAIRE DE JUIN 2025

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal approuve la conciliation bancaire du mois de juin 2025.

2025-07-126

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-389 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2018-239 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte le règlement numéro 2025-389 modifiant le règlement de zonage numéro 2018-239 de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé.

2025-07-127

**RÉFECTION DE LA ROUTE CENTRALE – PLANS ET DEVIS
D’APPEL D’OFFRES : OCTROI DU MANDAT D’ÉTUDE
GÉOTECHNIQUE ET CARACTÉRISATION DE SOLS ET MGR**

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues concernant le mandat d’étude géotechnique et environnementale dans le cadre du projet de reconstruction d’un tronçon de la route Centrale ;

POUR CE MOTIF, il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l’unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal octroie ledit mandat à la firme Englobe au montant de 32 125 \$ plus taxes.

2025-07-128

**APPROBATION DU PAIEMENT DE LA FACTURE FINALE
PESCA #25-3773-00409 – CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE
D’UN MILIEU HUMIDE PRACIM**

Il est proposé par Dorine L. Marcoux et résolu à l’unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture finale de Pesca #25-3773-00409 pour la caractérisation écologique d’un milieu humide dans le cadre du Programme d’amélioration et de construction d’infrastructures municipales (PRACIM) au montant de 1 854.05 \$ plus taxes.

2025-07-129

**PROJET DE RÉFECTION DE LA HALTE MUNICIPALE –
APPROBATION DES PLANS ET CHOIX DE COULEURS**

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l’unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal approuve les plans et choisi de peindre en bleu la halte municipale et son projet de réfection.

2025-07-130

**DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE – DÉFI
ALZHEIMER**

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l’unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise une contribution financière de 500 \$ au Défi Alzheimer.

2025-07-131

PROJET DE REGROUPEMENT DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PERCÉ, DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ, DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE GRANDE-RIVIÈRE, DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PORT-DANIEL-GASCONS ET DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE CHANDLER

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 58.1.2 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec*, le gouvernement peut, par décret, constituer un office municipal d'habitation issu de la fusion d'offices municipaux existants ;

CONSIDÉRANT QUE l'Office municipal d'habitation de Percé, l'Office municipal d'habitation de Sainte-Thérèse-de-Gaspé, l'Office municipal d'habitation de Grande-Rivière, l'Office municipal d'habitation de Port-Daniel-Gascons et l'Office municipal d'habitation de Chandler ont présenté aux conseils municipaux de la Ville de Percé, de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé, de la Ville de Grande-Rivière, de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons et de la Ville de Chandler leur intention commune de se regrouper ;

CONSIDÉRANT QUE le nouvel office à être constitué par ce regroupement succédera à l'Office municipal d'habitation de Percé, à l'Office municipal d'habitation de Sainte-Thérèse-de-Gaspé, à l'Office municipal d'habitation de Grande-Rivière, à l'Office municipal d'habitation de Port-Daniel-Gascons et à l'Office municipal d'habitation de Chandler, lesquels seront éteints ;

CONSIDÉRANT QUE ce nouvel office deviendra l'agent de la Ville de Percé, de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé, de la Ville de Grande-Rivière, de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons et de la Ville de Chandler ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu pour la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé d'émettre une recommandation favorable à ce regroupement ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal recommande favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation de Percé, de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Thérèse-de-Gaspé, de l'Office municipal d'habitation de Grande-Rivière, de l'Office municipal d'habitation de Port-Daniel-Gascons et de l'Office municipal d'habitation de Chandler.

2025-07-132

DEMANDE DE L'O.T.J. DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ : AIDE POUR REDRESSER LE GRILLAGE DE LA PATINOIRE

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le directeur des travaux publics à mobiliser ses employés afin d'aider les responsables de l'O.T.J. à redresser le grillage de la patinoire et à réparer les trous en septembre 2025.

2025-07-133

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE – COURANT CULTUREL SPECTACLE CLASSIQUE

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal confirme la participation financière de la municipalité pour un montant de 1 250 \$, en s'appropriant la somme au surplus ;

QUE le conseil municipal identifie l'église comme lieu pour le spectacle grand public ;

QUE le conseil municipal préfère que le spectacle se tienne, dans l'ordre suivant :

- Un vendredi
- Un jeudi
- Un mercredi
- Un mardi
- Un lundi

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance.

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussigné, Karine Lachance, directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé _____

2025-07-134

CLÔTURE DE LA SÉANCE

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre à 20 : 05 heures.

Roberto Blondin, maire

Karine Lachance, directrice générale
et greffière-trésorière

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »